

Les faits saillants

SUR LES NOYADES ET AUTRES DÉCÈS LIÉS À L'EAU

au Québec



Avant-propos

Le Secrétariat au loisir et au sport, la Croix-Rouge canadienne — Division du Québec et la Société de sauvetage se sont réunis pour étudier les données sur les noyades et les autres décès liés à l'eau au Québec. Ces données sont tirées des dossiers du Bureau du coroner du Québec. À cause du temps nécessaire à la publication des rapports des coroners, à la cueillette et à la saisie des données, les statistiques sur ces décès sont publiées deux ans après la dernière année observée. Ce document présente donc les faits saillants de l'étude sur les noyades et autres décès liés à l'eau au Québec de 1991 à 1999.



Vue d'ensemble

D'après les données de l'Institut national de santé publique du Québec, la noyade au Québec représente la 4^e cause de décès par traumatisme non intentionnel après les traumatismes routiers, les chutes et les intoxications. Elle fait aussi l'objet d'une préoccupation importante dans le domaine des activités récréatives et sportives puisqu'elle vient au premier rang devant les traumatismes mortels associés à la pratique du vélo. **Bon an mal an, on déplore**

environ 125 décès liés à l'eau dont la majorité sont des noyades. Les autres décès sont causés par des traumatismes autres que la noyade. Cette moyenne prévaut pour les années 1991 à 1999 au cours desquelles 1 127 personnes ont péri soit au cours d'une activité nautique ou aquatique, d'une chute dans l'eau ou dans d'autres circonstances de la vie récréative, quotidienne ou professionnelle (figure 1).

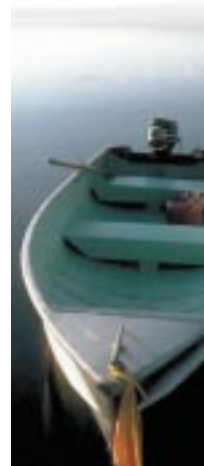
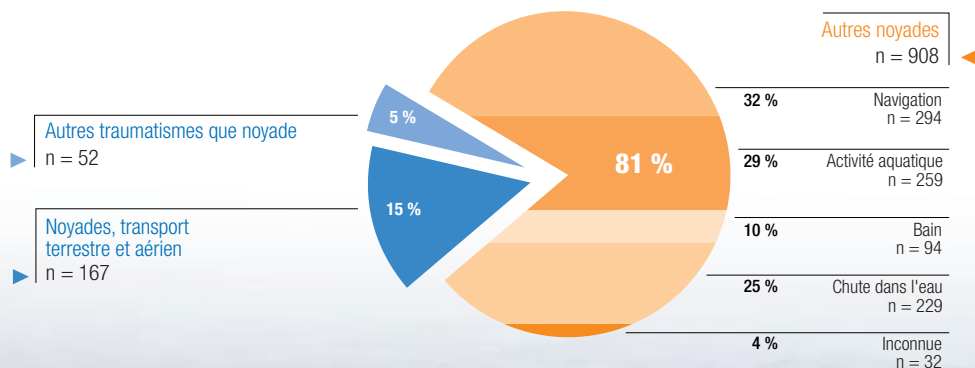


figure 1

Décès liés à l'eau selon le type de traumatisme et l'activité, au Québec, de 1991 à 1999 (n = 1 127)





LÉGÈRE DIMINUTION DU NOMBRE DE DÉCÈS LIÉS À L'EAU

L'étude couvrant ces années montre que les taux de mortalité moyens par période de 3 ans ont diminué dans la période 1997-1999 après avoir augmenté légèrement dans la deuxième période de 3 ans. (figure 2). Malgré que le nombre de victimes se maintienne pour certaines activités, on remarque une baisse appréciable pour la baignade (figure 3).

figure 2

Taux et nombre de noyades et autres décès liés à l'eau, au Québec, de 1991 à 1999 (n = 1 127)

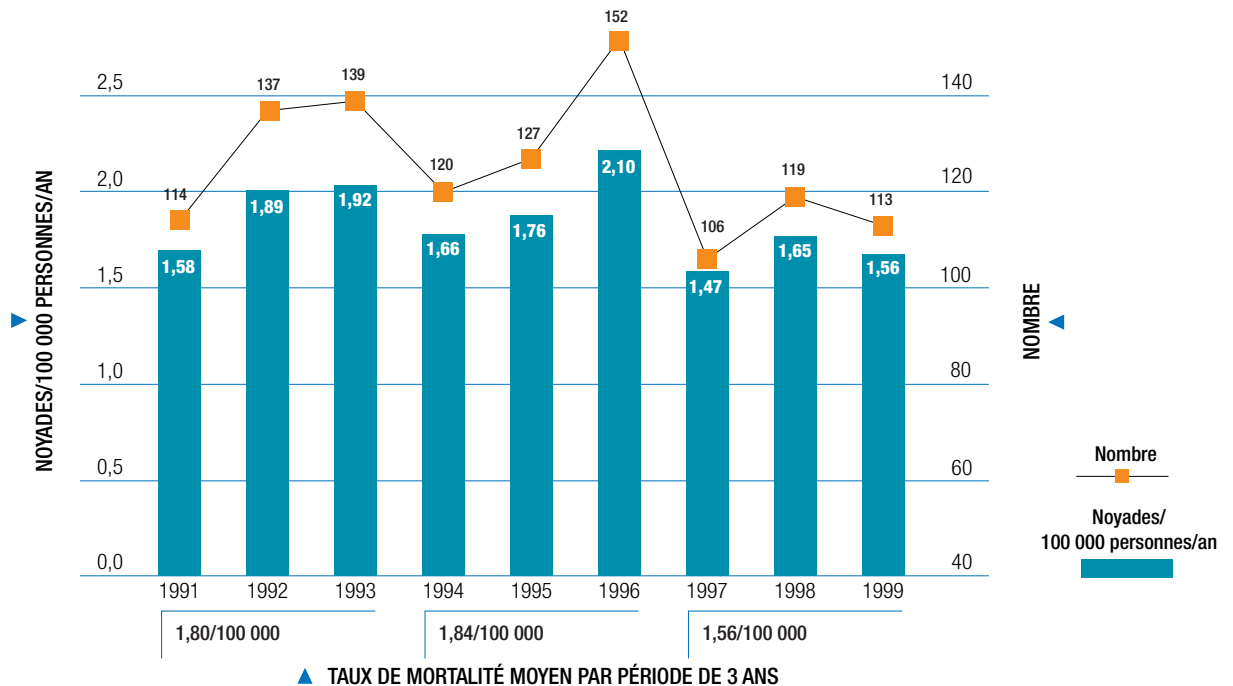


figure 3



Activités ayant causé le plus grand nombre de décès* liés à l'eau au Québec, par groupe de 3 ans

* Comprend les noyades et les autres décès liés à l'eau sauf ceux liés au transport terrestre et aérien autre que motoneige.

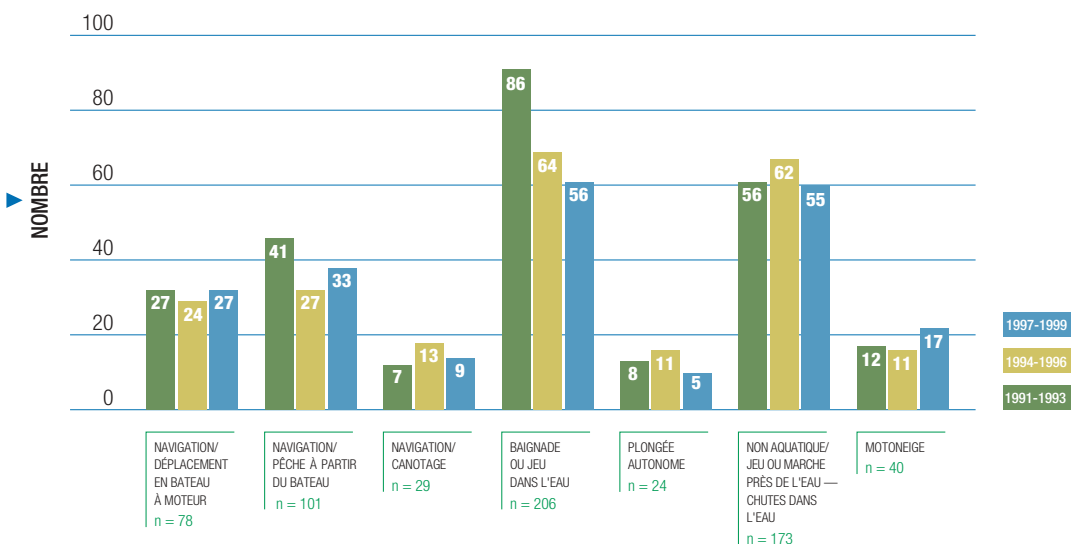




figure 4

UNE NETTE PRÉDOMINANCE DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES COMME CIRCONSTANCES ENTOURANT LES NOYADES

Nombre de noyades par activité*, selon le but de l'activité, au Québec, de 1991 à 1999 (n = 820)

* Comprend seulement les principales activités en cause.

† Chutes dans l'eau.

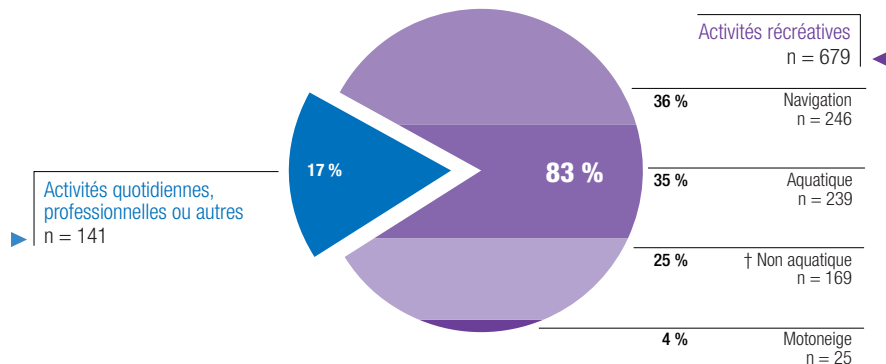


figure 5

LE QUÉBEC ET LES AUTRES RÉGIONS DU CANADA

Taux de mortalité par noyade† selon la région du Canada, de 1991 à 1999

† Comprend les noyades liées à des activités récréatives, professionnelles et de la vie quotidienne, sauf celles liées au transport terrestre et aérien.

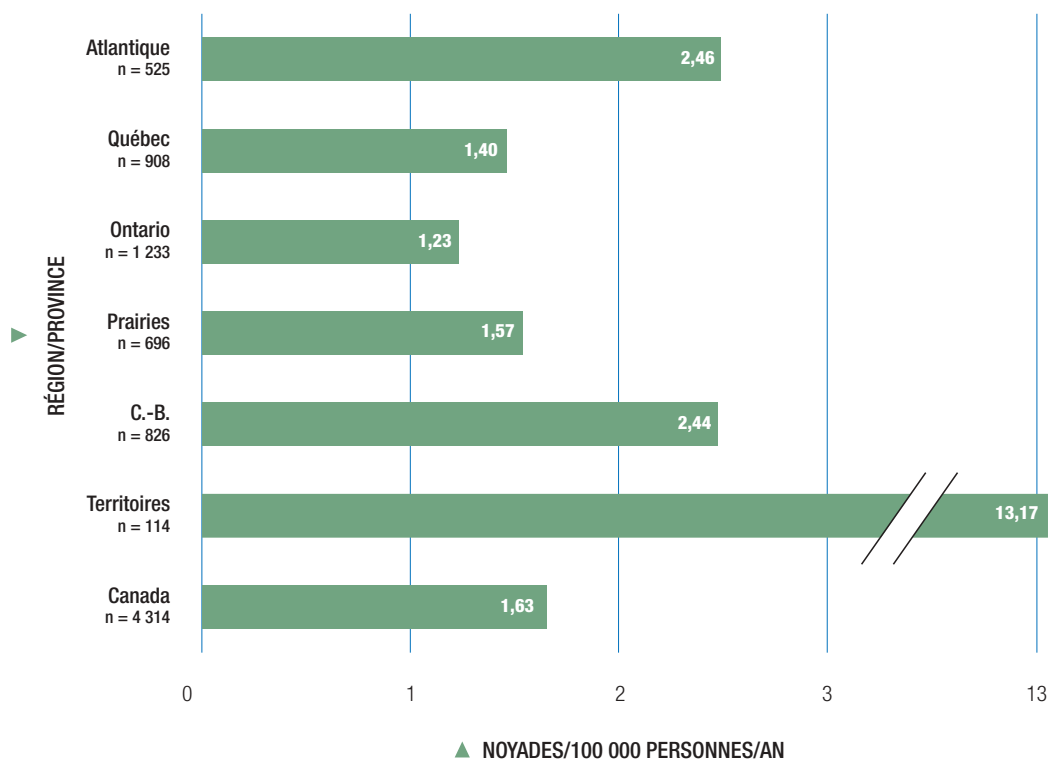




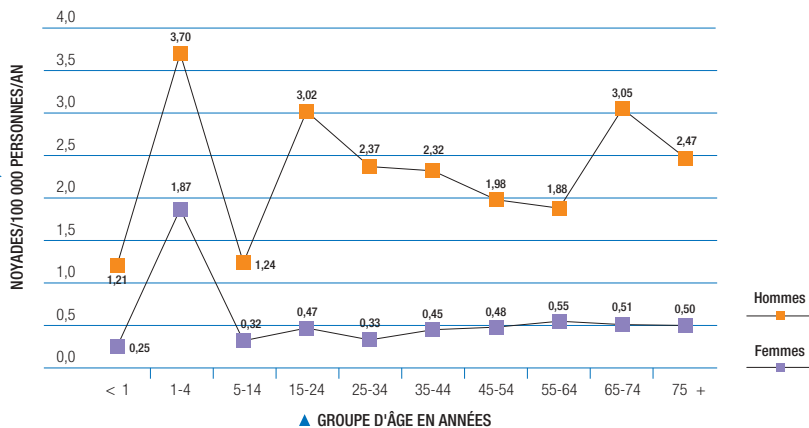
figure 6

LES TOUT-PETITS, LES JEUNES HOMMES ET LES PLUS VIEUX : LES PLUS VULNÉRABLES

La noyade touche surtout les personnes de sexe masculin (81 %). Aussi, les enfants de 1 à 4 ans, les hommes de 15 à 24 ans et ceux de 65 à 74 ans présentent des taux de mortalité par noyade particulièrement élevés par rapport aux autres catégories de population (figure 6).

Taux et nombre de décès par noyade* selon l'âge et le sexe, au Québec, de 1991 à 1999 (n = 908 ; 742 hommes et 166 femmes)†

* Comprend les noyades liées à des activités récréatives, professionnelles et de la vie quotidienne, sauf celles liées au transport terrestre et aérien.
 † Âge non précisé pour 3 victimes et sexe non précisé pour 4 victimes présumées hommes.



NOMBRE DE NOYADES PAR GROUPE D'ÂGE

HOMMES	5	60	53	136	125	130	85	55	63	27
FEMMES	1	29	13	20	17	25	21	17	13	10



OÙ SURVIENNENT LES DÉCÈS ET D'OÙ PROVIENNENT LES VICTIMES ?

Le plus grand nombre de décès se produit en Montérégie. Par ailleurs, même si les décès ne surviennent pas en très grand nombre à Montréal, ce sont les résidents de Montréal et ceux de la Montérégie qui occupent le premier rang pour l'origine des victimes. Toutefois, si l'on considère le taux de mortalité par 100 000 personnes, il ressort clairement que le Nord-du-Québec et la Côte-Nord sont les populations les plus touchées (figure 7). Il est possible que les activités du quotidien telles que la pêche, la chasse et le transport en bateau et en motoneige, exposent celles-ci davantage au risque et expliquent l'écart important du taux de mortalité lié à l'eau avec les autres régions.

figure 7

Nombre de décès liés à l'eau selon la région du décès et la provenance des victimes de 1991 à 1999 (n = 1 127)

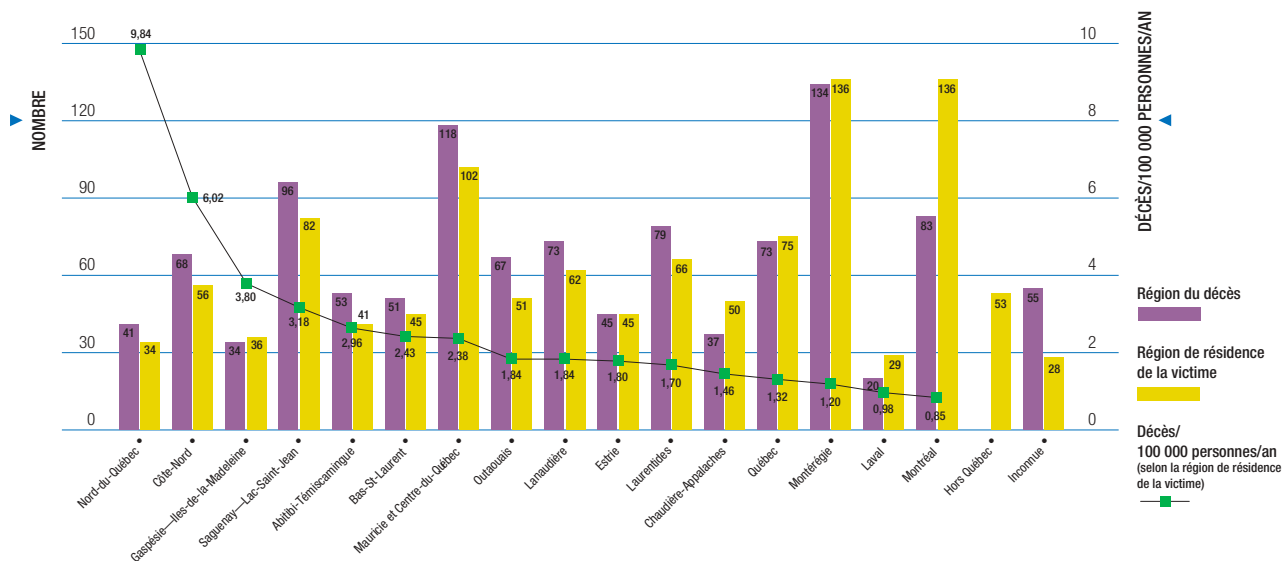




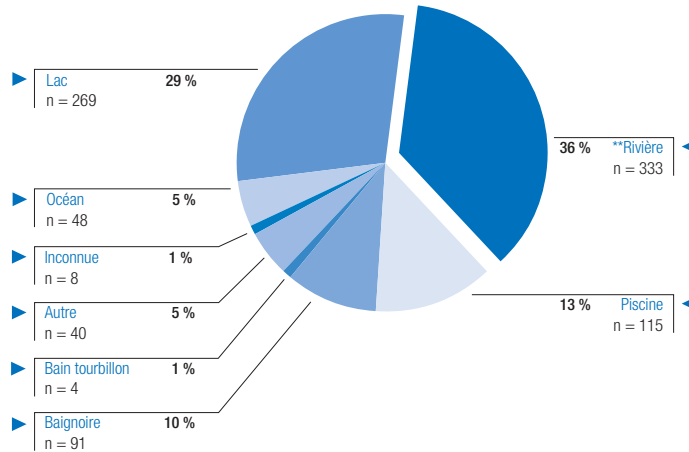
figure 8

DANS LES RIVIÈRES ET LES LACS...

Comparativement aux autres provinces du Canada, la noyade en rivière occupe une plus grande proportion dans les lieux de décès. On remarque aussi une part importante du nombre de noyades dans les lacs du Québec (figure 8).

Noyades* selon le type d'étendue d'eau†, au Québec, de 1991 à 1999 (n = 908)

* Comprend les noyades liées à des activités récréatives, professionnelles et de la vie quotidienne, sauf celles liées au transport terrestre et aérien.
† « Lac » comprend étang et réservoir.
** Le fleuve Saint-Laurent est considéré comme une rivière jusqu'à la hauteur de Sept-Îles, après quoi, les décès sont classés dans la catégorie océan.



EN BATEAU : un peu moins de noyades, mais les mêmes facteurs de risque

Bien que l'industrie du nautisme invoque une hausse des ventes d'embarcations au cours des années 90, on remarque que le nombre de noyades est passé de 109 pour la période de 1991 à 1993, à 97 de 1994 à 1996, puis à 88 de 1997 à 1999. Malgré cette baisse du nombre de victimes, une trentaine de noyades par année pourraient être évitées par de simples mesures de sécurité en embarcation. Notons que la majorité (246/294) des noyades liées à la navigation sont survenues lors de la navigation de plaisance.

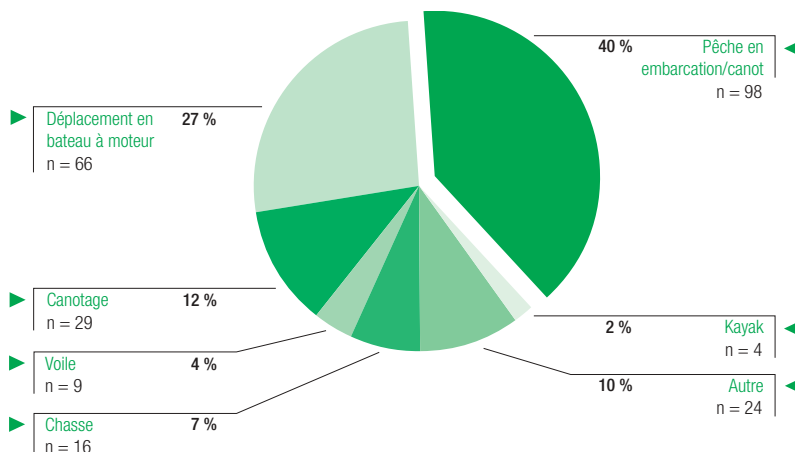


figure 9

LE PROFIL TYPE DE LA VICTIME

Un homme de 50 ans pêchant sur un lac à bord d'une petite embarcation à moteur ne portait pas de vêtement de flottaison individuel (VFI); des eaux agitées et un vent violent ont chaviré son embarcation. Tel pourrait être le scénario type d'une noyade en bateau.

Noyades liées à la navigation de plaisance selon l'activité, au Québec, de 1991 à 1999 (n = 246)





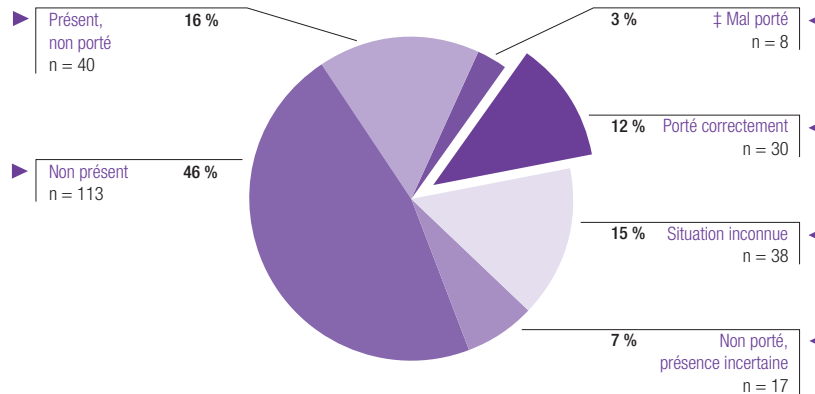
ON NE PORTE TOUJOURS PAS SON VFI

Malgré les campagnes de promotion répétées du port du VFI et les recommandations des coroners et des divers intervenants en prévention, les usagers d'embarcation négligent toujours cette précaution élémentaire. De toutes les victimes de noyades liées à la navigation de plaisance, seulement 12 % d'entre elles portaient correctement le VFI (figure 10). On aurait pu croire que les usagers de petits bateaux à moteur qui sont non-nageurs le portent davantage, mais seulement 10 % d'entre eux le portaient correctement.

figure 10

Noyades liées à la navigation de plaisance selon le port d'un dispositif de flottaison*, au Québec, de 1991 à 1999 (n = 246)

* Vêtement de flottaison individuel (VFI) ou gilet de sauvetage.
 † Non attaché ou de la mauvaise taille.



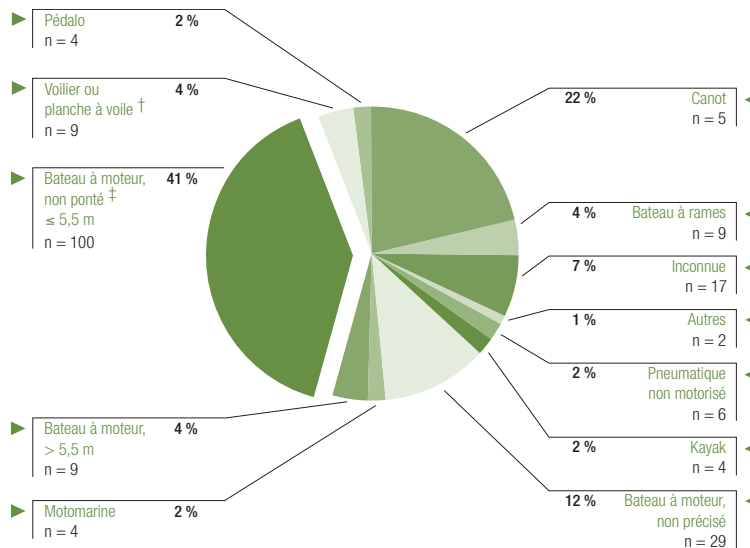
LES PETITS BATEAUX À MOTEUR ET LES CANOTS : PLUS SOUVENT EN CAUSE

Lorsqu'il s'agit de noyade, les petits bateaux à moteur dominent largement selon le type d'embarcation en cause dans l'événement (figure 11). Quoique en moins grand nombre, le canot fait aussi passablement de victimes. C'est dans les lacs (56 %) et les rivières (36 %) qu'on retrouve le plus grand nombre de plaisanciers victimes de noyade.

figure 11

Noyades liées à la navigation de plaisance selon le type d'embarcation, au Québec, de 1991 à 1999 (n = 246)

† Comprend 8 voiliers et 1 planche à voile.
 ‡ Comprend les bateaux à moteur non pontés et autres bateaux à moteur incluant les pneumatiques et excluant les motomarines.



Par ailleurs, les décès causés par un traumatisme autre que la noyade compte pour seulement 8 % des décès liés à la navigation et présentent un portrait fort différent au regard du type d'embarcation. Au moment de collisions ou d'autres traumatismes, on retrouve davantage de plus grands bateaux et de motomarines.



L'ALCOOL ET LE BATEAU : MÉLANGE À RISQUE

Dix-huit pour cent des victimes de noyades liées à la navigation de plaisance présentaient une alcoolémie supérieure à la limite légale. Cette estimation est conservatrice puisque dans 48 % des cas de noyades en navigation la présence ou l'absence d'alcool n'est pas précisée.



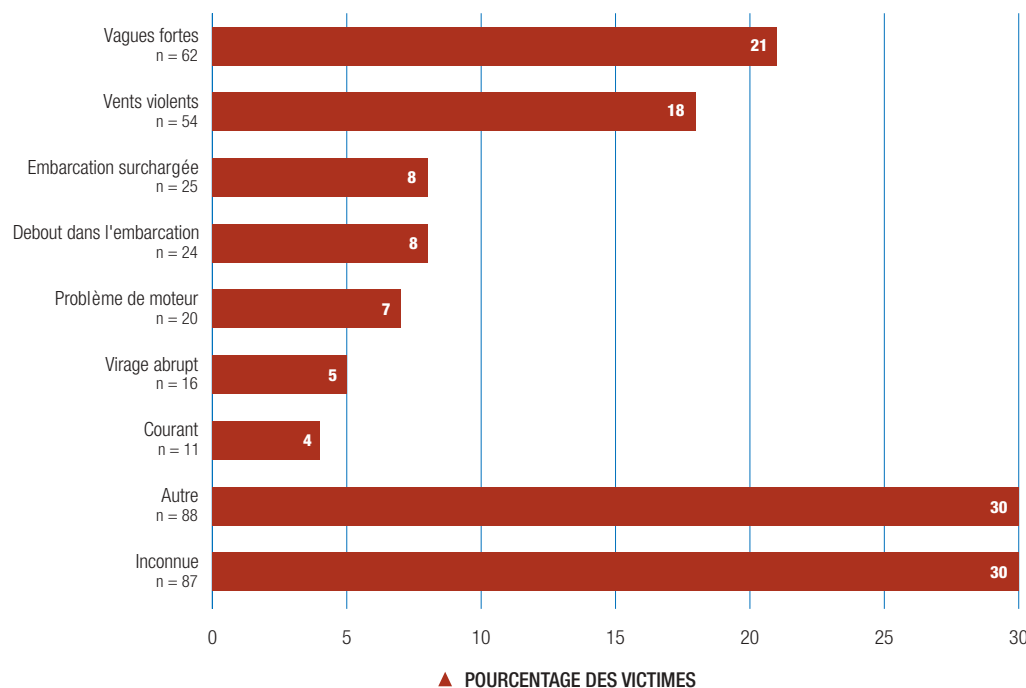
ATTENTION AU VENT ET À L'EAU FROIDE!

Bien qu'il y ait beaucoup de noyades pour lesquelles on trouve peu d'information sur les cas d'hypothermie et sur les conditions climatiques qui prévalaient au moment de l'événement, les statistiques révèlent que les usagers d'embarcation se trouvaient assez souvent dans des conditions de vents violents et de vagues fortes (figure 12). Aussi, les plaisanciers se trouvaient dans une eau froide ou extrêmement froide dans 22 % des cas. À cause du manque d'information disponible, les 13 % de cas d'hypothermie que révèlent les statistiques sont probablement sous-estimés. On remarque également que les cas d'hypothermie surviennent surtout en mai-juin et en octobre-novembre, des périodes qui coïncident avec les activités de pêche et de chasse et, du même coup, avec une basse température de l'eau.

figure 12

Nombre et pourcentage des noyades au cours de la navigation, selon la cause de l'incident*, au Québec, de 1991 à 1999 (n = 294)

* Il peut y avoir plus d'une cause par incident



LES ACTIVITÉS AQUATIQUES : les jeunes hommes prennent des risques en se baignant

Parmi les activités aquatiques récréatives qui sont à l'origine des noyades, la baignade, le jeu ou le barbotage dans l'eau représentent la majorité des cas, soit 86 %. Bien qu'il y ait peu de cas en nombre absolu, la plongée autonome fait un nombre de victimes relativement élevé (24 dont 15 en contexte récréatif et 9 travailleurs) par rapport au nombre de plongeurs actifs au Québec qui est estimé à au plus 10 000. Cette activité comporte des risques évidents et nécessite l'acquisition d'habiletés et le respect de certaines règles de sécurité incontournables.

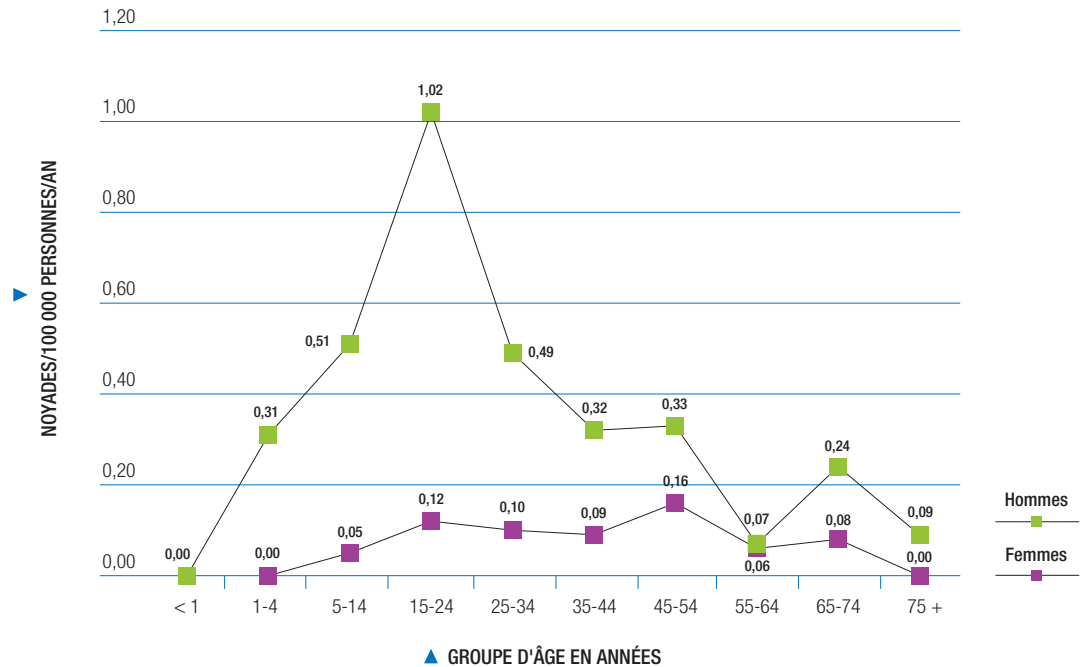
Après la marche et le vélo, la baignade vient au troisième rang des activités physiques les plus populaires auprès de la population québécoise. On estime que 22 % de la population pratique cette activité. Bien qu'elle ne soit pas dangereuse en soi, la grande popularité de la baignade engendre une exposition au risque appréciable. On compte donc, pour la période couverte par l'étude, 167 décès par noyade au cours de cette activité. Selon la figure 13, les jeunes hommes de 15 à 24 ans sont les plus touchés.

figure 13



Taux et nombre de décès par noyade liée à la baignade selon l'âge et le sexe, au Québec, de 1991 à 1999 (n = 167: 139 hommes et 28 femmes)*

* Comprend 1 victime de sexe inconnu de 3 ans présumée homme.



NOMBRE DE NOYADES PAR GROUPE D'ÂGE

HOMMES	0	5	22	46	26	18	14	2	5	1
FEMMES	0	0	2	5	5	5	7	2	2	0

On note également une proportion importante de baigneurs qui se noient dans une rivière (figure 14). Malgré une part importante d'inconnues pour cette caractéristique, les statistiques révèlent qu'au moins 58 % des noyades liées à la baignade en rivière se sont produites dans des courants rapides, en eau vive ou dans des chutes.

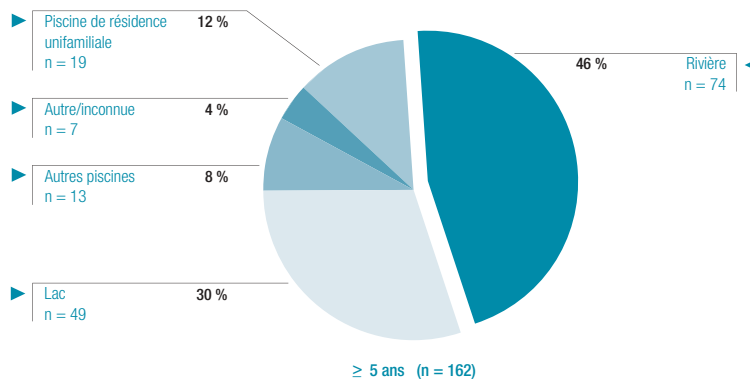


figure 14

Noyades liées à la baignade selon le type d'étendue d'eau*, au Québec, de 1991 à 1999 (n = 167)†

* « Lac » comprend étang et réservoir.

† Le total inclut 5 victimes entre 1 et 4 ans, mais elles sont exclues de la figure.



UNE PROPORTION APPRÉCIABLE DES BAIGNEURS NE SAVENT PAS NAGER

Bien que la maîtrise de la natation ne prémunisse pas tous les baigneurs contre la noyade, il faut savoir que 42 % des victimes de noyade de 5 à 14 ans ne savaient pas nager ou étaient de faibles nageurs. Notons toutefois que la maîtrise de la natation n'est pas précisée dans 33 % des cas.

ALCOOL ET BAIGNADE : À ÉVITER

À l'instar des autres activités nautiques ou aquatiques, la baignade présente des risques accrus lorsqu'elle est associée à la consommation d'alcool. D'ailleurs, au moins 35 % des victimes de noyade de 25 ans et plus avaient une alcoolémie supérieure à la limite légale au moment de la baignade.

SE BaignER SEUL AUGMENTE LE RISQUE

On comprendra qu'une personne éprouvant un problème au moment d'une baignade voit ses chances de survie diminuer de beaucoup si personne n'est là pour lui venir en aide. On remarque aussi que 32 % des victimes âgées de 15 ans ou plus étaient seules au moment de l'événement. Par ailleurs, il n'y avait pas d'adulte présent dans 38 % des cas de noyades d'enfants de 5 à 14 ans.

LES TOUT-PETITS SE NOIENT DANS LES PISCINES RÉSIDENTIELLES, MAIS LE BILAN S'AMÉLIORE

Un petit de deux ans échappe à la surveillance d'un adulte, sort de la maison, marche sur le patio qui donne sur la piscine hors-terre et fait une chute dans l'eau en voulant attraper un jouet oublié flottant dans la piscine. Voilà le scénario qui fait du Québec le détenteur du triste record canadien affichant un taux de noyades en piscine résidentielle presque deux fois supérieur à celui de l'Ontario qui vient au deuxième rang. Par contre, la situation semble s'améliorer au Québec puisque le taux de noyades des enfants de 1 à 4 ans dans les piscines résidentielles est passé de 2,17/100 000 pour la période de 1991 à 1993, à 1,89/100 000 de 1994 à 1996, jusqu'à 1,23/100 000 de 1997 à 1999.

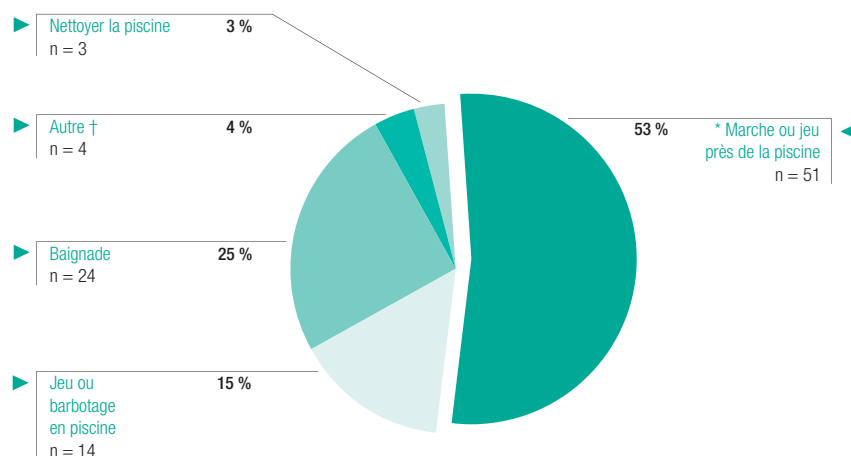
figure 15



Noyades en piscine résidentielle unifamiliale selon l'activité, au Québec, de 1991 à 1999 (n = 96)

* Chutes dans la piscine.

† Comprend ramasser des feuilles sur terrain (1), debout appuyé à un garde-corps de la galerie qui a cédé (1), inconnu (2).



Le Québec se caractérise aussi par un grand nombre de piscines hors-terre par comparaison avec les piscines creusées. Or, les propriétaires négligent souvent de mettre une barrière empêchant l'accès à ces piscines qui sont souvent assorties d'une promenade facilement accessible. **Même s'il y a une clôture entourant le terrain, ce sont le plus souvent les enfants résidents ou leurs invités qui se noient dans leur propre cour.** On constate aussi que les enfants de 1 à 4 ans sont les plus vulnérables près d'un plan d'eau et font l'objet du taux de noyades le plus élevé dans les piscines résidentielles. Ils comptaient 56 victimes sur un total de 96 entre 1991 et 1999. On remarque également que la grande majorité des victimes étaient seules au moment du drame. Ces données font ressortir l'importance et la grande difficulté d'avoir les enfants à vue en tout temps. Une absence momentanée, même de quelques secondes seulement, peut être fatale. C'est pourquoi la présence d'une **clôture munie d'une barrière à fermeture et à verrouillage automatiques est la mesure la plus efficace pour éviter qu'un petit moment d'inattention devienne une tragédie.**

LA PISCINE FAMILIALE : TROP FACILEMENT ACCESSIBLE

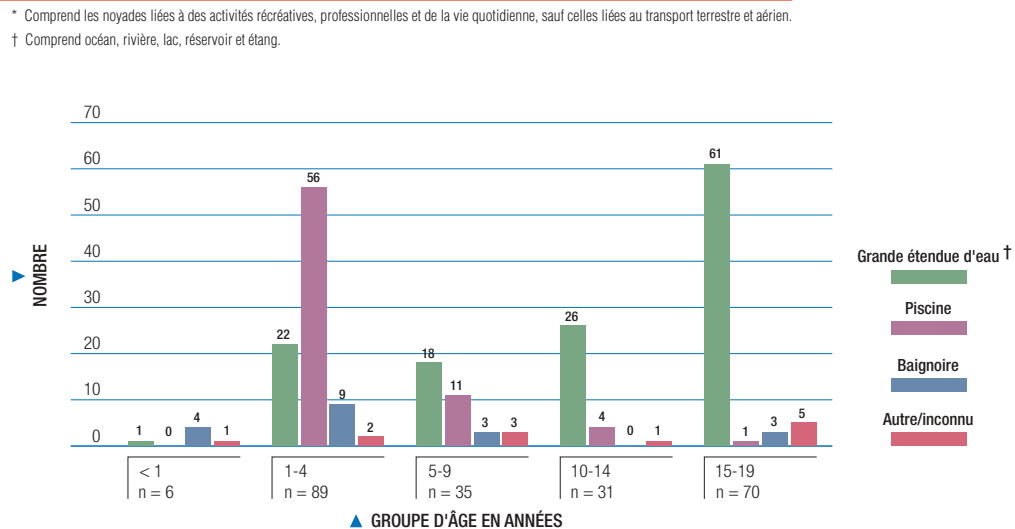
Compte tenu du jeune âge des victimes des piscines résidentielles, ces décès pourraient être facilement évités simplement en rendant la piscine inaccessible aux tout-petits. **Seulement 2 % des noyades de tout-petits se sont produites dans des piscines où l'on avait installé une barrière à fermeture et à verrouillage automatiques.**



OÙ SE NOIENT LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS ?

figure 16 Les bébés et les tout-petits se noient surtout dans les baignoires et les piscines respectivement, tandis que les 5 ans et plus se noient plus fréquemment dans les grandes étendues d'eau (figure 16).

Noyades* d'enfants et d'adolescents selon l'âge et le type d'étendue d'eau, au Québec, de 1991 à 1999 (n = 231)



LA NOYADE : UN RISQUE IMPORTANT POUR LES PERSONNES ATTEINTES D'ÉPILEPSIE

Avec un taux de mortalité par noyade de 20,4/100 000 personnes, les gens aux prises avec l'épilepsie doivent faire l'objet d'une attention particulière lorsqu'ils sont sur l'eau ou dans l'eau. Le bain est le lieu où se produisent près de la moitié des décès par noyade.

LES QUASI-NOYADES : un phénomène important

Considérant les graves séquelles qui peuvent découler d'une quasi-noyade, notamment des incapacités permanentes pour la victime, ce phénomène doit être considéré dans nos actions de prévention. Il touche particulièrement les tout-petits qui, après être tombés dans la piscine familiale par exemple, sont rescapés et réanimés après avoir été immergés suffisamment longtemps dans l'eau pour que le manque d'oxygène cause des lésions au cerveau. Selon les données de l'Institut canadien de l'information sur la santé, environ 65 personnes chaque année sont victimes d'une quasi-noyade. De ce nombre, la moitié a moins de 5 ans.

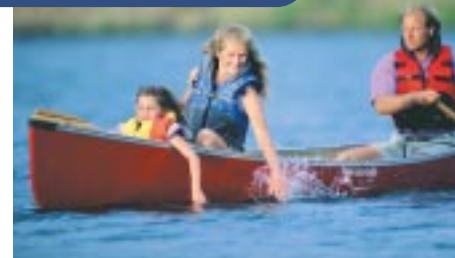
LA GLACE ET LES MOTONEIGISTES : gare aux trous et à la noirceur !

Une belle randonnée en motoneige, un arrêt dans un refuge, quelques bières et on reprend le sentier, puis un lac à traverser à la brunante... Telle pourrait être la mise en scène d'un drame qui aurait pu être évité facilement. En neuf hivers, près d'une quarantaine de motoneigistes se sont noyés en passant dans un trou ou sur une glace qui n'a pas tenu. Bien que janvier soit le mois où la glace devrait être la plus solide, c'est dans ce mois qu'on retrouve le plus grand nombre de victimes. L'alcool joue aussi un rôle puisque 26 % des victimes présentaient une alcoolémie supérieure à la limite légale.

COMMENT ÉVITER LE PIRE ET PROLONGER LE PLAISIR !

SAVOIR NAVIGUER EN SÉCURITÉ

- 1) **Portez toujours votre gilet de sauvetage ou votre VFI.** En restant dans le fond du bateau, votre VFI ne vous sera pas très utile. De plus, il devient difficile de l'enfiler en situation d'urgence. Pour certaines activités pratiquées dans les conditions climatiques souvent froides du Québec, le port d'un vêtement isothermique peut prévenir les risques d'hypothermie.
- 2) **Connaissez les rudiments de la navigation et les règlements.** Une preuve de compétence est maintenant obligatoire pour les conducteurs d'embarcation motorisée. Quelles sont les particularités et quel âge minimum pour la conduite d'une motomarine? Saviez-vous qu'il y a un âge minimum pour conduire une embarcation en fonction de la force du moteur? Les nouveaux règlements sur la compétence des conducteurs d'embarcation sont graduellement mis en vigueur depuis 1999. Quel équipement est obligatoire à bord de votre bateau? Conduisez à une vitesse raisonnable. Une limite de vitesse est prescrite sur plusieurs plans d'eau du Québec. Procurez-vous le *Guide de sécurité nautique* de la Garde côtière canadienne (GCC), composez le 1 800 267-6687 ou visitez le site Web à l'adresse suivante : www.ccg-gcc.gc.ca. Des cours agréés par la GCC sont dispensés notamment par la Société de sauvetage et la Croix-Rouge canadienne.
- 3) **Évitez l'alcool en naviguant.** La conduite de bateau avec facultés affaiblies fait l'objet d'une sanction au même titre que la conduite d'une automobile. Conduire une embarcation nécessite toute votre attention et votre sens des responsabilités. La sobriété est à recommander, autant pour le conducteur que le passager.





NAGER ET S'AMUSER DANS L'EAU SANS Y LAISSER SA PEAU !

Apprenez à nager. N'allez pas à l'eau seul. Méfiez-vous des courants et de l'eau vive. Vérifiez les lieux et la profondeur de l'eau avant de plonger. Évitez de mélanger l'alcool et la baignade.

LA PORTE DE LA CLÔTURE ENTOURANT LA PISCINE DEVRAIT SE REFERMER ET SE VERROUILLER AUTOMATIQUEMENT

L'accès à la piscine doit être empêché par une clôture dont la porte est munie d'un mécanisme à fermeture et à verrouillage automatiques. Même s'il y a une clôture entourant le terrain, le danger subsiste lorsque rien n'empêche le passage de la maison à la piscine ou du terrain à la piscine. Rappels que la majorité des petites victimes se sont noyées dans leur propre piscine après avoir échappé un bref moment à la surveillance d'un adulte.

SURVEILLEZ TOUJOURS LES JEUNES ENFANTS PRÈS DE L'EAU

Que ce soit près du lac ou de la piscine, si les jeunes enfants ne sont pas à portée de la main, vous êtes trop loin!

MÉFIEZ-VOUS DE LA GLACE ET DE LA NOIRCEUR !

Assurez-vous que la glace est suffisamment solide, en particulier à la sortie des lacs ou sur les rivières, car c'est à cet endroit qu'elle est plus fragile en raison des effets du courant. La motoneige et l'alcool ne font pas non plus bon ménage!

APPRENEZ L'AUTOSAUVETAGE ET LE SECOURISME

Savoir comment intervenir quand vous venez de trouver un enfant inconscient dans la piscine, savoir quoi faire après avoir chaviré en bateau, savoir comment porter secours à votre ami étonné alors qu'il voulait traverser la rivière, voilà qui vous permettra peut-être de sauver une vie, la vôtre ou celle d'un autre. Vous trouverez les cours appropriés auprès de la Croix-Rouge canadienne et de la Société de sauvetage.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :



Croix-Rouge
canadienne

Division du Québec
Téléphone : 1 800 592-7649
Télécopieur : (514) 362-9991
Courriel : leadership@croixrouge.ca
Site Web : www.croixrouge.ca

Secrétariat
au loisir et au sport

Québec



Direction de la sécurité
Téléphone : (819) 371-6033
1 800 567-7902 (sans frais)
Télécopieur : (819) 371-6992
Site Web : www.sls.gouv.qc.ca



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE™
Les experts en surveillance aquatique

Téléphone : 1 800 265-3093
(514) 252-3100
Télécopieur : (514) 254-6232
Courriel : alerte@sauvetage.ca
Site Web : www.sauvetage.ca



Remerciements :

Il convient de remercier l'Institut de recherche de l'Hôpital Général de Montréal et le Département d'épidémiologie et de biostatistique de l'Université McGill pour leur support à cette étude.

